

il est proposé que la société Petro-Canada soit désignée par le gouverneur en conseil comme membre de l'office de répartition des approvisionnements d'énergie. Nous estimons qu'il s'agit là d'une bonne idée. Nous sommes cependant allés encore plus loin en déclarant qu'à notre avis Petro-Canada ne devrait pas seulement être membre de l'office de répartition mais qu'elle devrait être le seul importateur de pétrole au Canada. Nous avons dit cela afin de nous assurer deux choses. Tout d'abord, elle nous garantirait la sécurité des approvisionnements. Les députés de l'opposition officielle ont fait grand cas du fait que seules les multinationales avec leurs gisements de pétrole seront capables de répondre aux besoins des Canadiens. Il s'agit là d'un mythe du reste d'une croyance qui appartient à une époque révolue.

Il y a eu une époque où les sociétés multinationales possédaient des gisements de pétrole car elles étaient les seules compagnies en activité au Moyen-Orient, en Afrique et au Venezuela. Tel n'est plus le cas. A l'exception du Canada et des États-Unis, dans pratiquement tous les pays, les vastes gisements de pétrole ont été nationalisés. Ils sont actuellement exploités par des entreprises pétrolières d'État. Tel est le cas aujourd'hui au Mexique, au Venezuela, en Arabie Saoudite, en Iran, en Iraq, et au Nigeria, c'est-à-dire dans pratiquement tous les pays producteurs de pétrole.

Les compagnies pétrolières qui contrôlaient à l'époque l'approvisionnement en pétrole assument aujourd'hui le simple rôle d'intermédiaires et de transporteurs de pétrole. Les compagnies Exxon, Gulf, Shell, British Petroleum et toutes les autres se contentent d'acheter à ces sociétés d'État le pétrole dont elles ont besoin pour leurs filiales. Elles possèdent des pétroliers qui leur permettent de le transporter et de le revendre à leurs filiales et parfois à d'autres compagnies indépendantes. Elles ne possèdent pas de gisements de pétrole.

Depuis un certain nombre d'années, la tendance qui se dessine chez les pays producteurs par l'entremise de leurs sociétés pétrolières d'État est d'insister pour traiter avec des entreprises pétrolières d'État dans les pays importateurs. Cela a d'ailleurs été dit à maintes reprises. Alors qu'il régnait encore en maître absolu sur son trône voici quatre ou cinq ans, le Chah d'Iran s'est rendu à Washington où il a eu à répondre aux questions des journalistes. Il a répondu que son pays préférerait négocier de gouvernement à gouvernement. La raison qu'il a donnée est que chaque fois que son pays augmentait le prix du pétrole de \$1 le baril à la tête de puits, les sociétés multinationales qui jouent le rôle d'intermédiaires, augmentaient leur prix de \$2 le baril. C'est ainsi que non seulement son pays se voyait reprocher cette hausse de \$1 le baril dont il était effectivement responsable mais également pour cet autre dollar le baril que les sociétés pétrolières ajoutaient au titre de leurs profits.

C'est ce qu'ont d'ailleurs dit aussi les gouvernements du Mexique, du Venezuela et nombre d'États du Moyen-Orient. Je crois que l'on peut démontrer que notre sécurité d'approvisionnement sera grandement renforcée si nous confions à Petro-Canada la tâche d'assurer nos approvisionnements pétroliers sans parler de tout le prestige que lui vaudra le fait de représenter le gouvernement et la population du Canada. Ce sera beaucoup plus avantageux surtout au niveau de la stabilité de nos approvisionnements que si ce rôle continuait d'être rempli par une société multinationale, en particulier une

Les approvisionnements d'énergie

multinationale envers laquelle nombre de ces pays producteurs de pétrole éprouvent une animosité marquée.

● (1600)

L'autre avantage que nous pourrions retirer si Petro-Canada était le seul organisme chargé des importations a trait aux prix. Le porte-parole du parti progressiste conservateur a longuement parlé du fait que Petro-Canada en agissant comme seul importateur, ferait monter les prix. Précisément le contraire se produirait. Un organisme de l'État, qui achèterait directement du pétrole des sociétés pétrolières d'État dans diverses régions du monde et qui le vendrait au Canada aux compagnies pétrolières qui ont des raffineries et des installations pour le distribuer, veillerait à ce que le prix réclamé en définitive au consommateur représente le coût réel d'achat, d'expédition et de raffinage ainsi qu'une marge bénéficiaire pour les compagnies pétrolières qui rendent ces services.

Les Canadiens seraient assurés d'une chose—dont ils ne sont pas actuellement—et c'est qu'une société multinationale qui achète du pétrole dans une région quelconque du monde, censément pour le compte d'une de ses filiales, mettons au Canada—ne pourrait pas à la suite de pressions exercées par son propre gouvernement dérouter ce pétrole vers son propre pays.

C'est ce qui s'est produit dans le cas d'Exxon. La société Exxon qui était tenue de livrer 100,000 barils par jour à sa filiale Imperial Oil a décidé unilatéralement de dérouter 25,000 barils par jour vers les États-Unis. Je suppose que du point de vue d'Exxon, il n'y a rien là de répréhensible. Après tout, Exxon est une société américaine. Elle tient à s'entendre avec le gouvernement américain; elle tient à la bonne volonté de la population de ce pays. Je crois que la société a pris là une décision que la plupart d'entre nous prendrions si nous siégions au conseil d'administration. Mais si la société Petro-Canada était chargée des achats de pétrole, nous saurions que le pétrole destiné aux sociétés pétrolières canadiennes leur serait bel et bien livré et non dérouté vers un autre pays.

C'est pourquoi j'espérais que le ministre prenne part à ce débat. Comme nous le savons tous, la société Exxon lui a déjà fait deux pieds de nez. La première fois, c'est lorsque le ministre a dit à l'Imperial Oil: «Nous voulons que vous traitiez directement avec la société nationale du Venezuela, la source des approvisionnements.» Mais Exxon n'a pas mis long à dire à l'Imperial Oil ce qu'elle devait faire. Après tout, Exxon possède l'Imperial Oil à 70 p. 100. Exxon lui a dit: «Dites à Gillespie de ne pas compter là-dessus».

La deuxième fois, c'est lorsque le ministre a exigé que l'Imperial Oil recommence à livrer au Canada les 25,000 barils qu'elle déroutait vers les États-Unis. Il est exact de dire que certains rajustements ont été effectués. Ils ont fait le geste de réduire cette quantité de 25,000 à 9,000 barils mais en disant bien au ministre de se mêler de ses affaires. La compagnie a signifié que c'était de ses affaires à elle et qu'elle pouvait distribuer du pétrole là où bon lui semblait.

Le gouvernement a fait beaucoup d'histoires. Il a battu sa coulpe ici, à la Chambre. Il disait affronter Exxon; il n'allait pas laisser le consommateur canadien être à la merci des multinationales. Mais quel rôle ce bill prévoit-il donner à Petro-Canada? Tout simplement, la société sera membre de l'office de répartition si le gouvernement le décide et elle aura le droit d'importer du pétrole de Venezuela si elle peut décro-